

Rupteurs de ponts thermiques Schöck : + 65 % de croissance

Entzheim, le 22 septembre 2010 - Sur un marché du bâtiment en replis depuis plus de deux ans, Schöck France enregistre à nouveau une forte croissance des ventes de rupteurs de ponts thermiques en 2010. La prise de conscience collective face aux enjeux environnementaux liés au bâtiment et l'établissement de la norme BBC comme standard de construction sont les principaux facteurs expliquant la croissance, non seulement de Schöck mais aussi de l'ensemble du marché des rupteurs de ponts thermiques.

Un marché en forte croissance

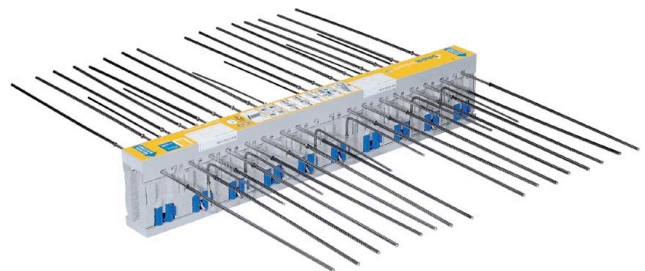
Le nombre de mètres linéaires de rupteurs Rutherma[®] commercialisé en France a augmenté de plus de 60 %. Nos perspectives d'ici la fin de l'année sont très encourageantes et nous devrions atteindre 70 km de rupteurs implantés sur l'année 2010 contre 45

km en 2009. Cette performance est d'autant plus notable que le rapport de conférence Euroconstruct qui s'est tenue à Dublin en juin 2010, prévoit la poursuite de la baisse d'activité du secteur de la construction avec une chute d'environ 3,4 %.

Selon Raphaël Kieffer, Directeur de Schöck France « Cette forte augmentation s'explique notamment par la prise de conscience d'un nombre croissant d'acteurs de la construction et par la récurrence des commandes passées par les clients. « Au-delà des performances de notre gamme de rupteurs Rutherma[®], nous nous réjouissons de voir que notre politique commerciale fortement orientée sur le service porte ses fruits. En effet, nombre de professionnels ne sont pas encore familiarisés avec les technologies de rupteurs. Notre rôle est de les accompagner », précise Raphaël Kieffer.

S'adapter aux nouveaux enjeux

Les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise. » Cette citation de Jean Monnet illustre aujourd'hui l'évolution de l'approche constructive des bâtiments. La crise économique combinée aux nouveaux défis environnementaux qui s'imposent au secteur de la construction ont imposé de repenser l'approche constructive. En outre, face à une évolution instable du coût de l'énergie (baisse du prix de rachat de l'énergie photovoltaïque, augmentation des prix l'électricité ou du gaz, débats sur le développement de la filière éolienne...), la primauté de l'isolation devient incontournable.



Nouveau Rutherma[®] type K

Le changement d'approche, avec notamment le développement de l'isolation thermique par l'extérieur, se traduit concrètement par une augmentation du taux de pénétration des technologies de rupteurs de ponts thermiques qui représentent aujourd'hui plus de 10 % du marché global de la construction contre 2 % il y a encore 3 ans. Pour Raphaël Kieffer, « cette croissance confirme la nécessité de poursuivre et de renforcer les démarches d'information concernant la rupture de ponts thermiques.

En effet, nous devons impérativement lutter contre des idées reçues, notamment celle consistant à penser que l'ITE permet de résoudre totalement le problème des ponts thermiques. Or, il est impératif de traiter les ponts thermiques à l'endroit de toutes les parties saillantes du bâtiment. A quoi servira-t-il de mettre un manteau très chaud sans le boutonner ?

Depuis quelques temps, l'arrivée de nouveaux acteurs, de nouvelles technologies renforce les démarches d'information et ne peut qu'être bénéfique pour la performance énergétique des bâtiments. Même si nous ne perdons pas de vue que toute solution peut-être envisagée, il est aujourd'hui clair que la réalisation d'un bâtiment BBC impose la mise en œuvre de rupteurs de ponts thermiques, quel que soit le procédé d'isolation retenu. »

Innover dans le sens de la performance de l'isolation

De manière générale, les déperditions liées aux ponts thermiques représentent 30 à 40 % des déperditions par les parois d'un immeuble collectif. Sachant qu'un mètre de ponts thermiques non traité en France représente environ 5 Kg de CO₂ supplémentaires rejetés par an, un immeuble R+3, comprenant 700 mètres de ponts thermiques non traités entraînera une surconsommation de 3,4 tonnes de CO₂. Avec la mise en place de la taxe carbone, cet argument prend une dimension significative.

Les rupteurs Schöck permettent de réduire jusqu'à 75 % de ces déperditions (en isolation par l'extérieur), et participent à l'amélioration de la qualité de l'air en réduisant les risques d'apparition de moisissures. Ces performances sont les meilleures du marché mais l'inventeur des rupteurs de ponts thermiques poursuit sa démarche d'innovation et a notamment lancé une nouvelle gamme de rupteurs aux performances renforcées.

Le corps isolant des rupteurs Schöck pour l'isolation extérieure est désormais fabriqué à partir de Neopor[®], une mousse de polystyrène expansé (PSE) graphitée, développé par BASF. La conductibilité thermique de ce matériau est de 0,031 W/(mK). Comparé au PSE utilisé dans les générations précédentes, le Neopor[®] absorbe et reflète mieux le rayonnement thermique et garantit une isolation thermique plus efficace, tout en conservant ses caractéristiques hydrofuges. En moyenne, les performances d'isolation sont accrues de 20 % sur l'ensemble de la gamme de rupteurs Schöck que ce soit en isolation extérieure ou répartie.

A propos de Schöck France

Schöck France est une filiale de Schöck Bauteile GmbH, fondée en 1962, qui développe, produit et commercialise des éléments innovants pour la construction en béton, en acier et en maçonnerie. Sous le slogan "solutions constructives innovantes", la société élabore en permanence des éléments de construction qui améliorent la qualité et simplifient les tâches. Dans ce contexte, Schöck se concentre sur des solutions physiques, structurelles et conceptuelles pour le bâtiment.

La société emploie 450 personnes. Basée en Allemagne, la société Schöck est aussi implantée en Grande-Bretagne, en Autriche, en Suisse, en Italie, aux Pays-Bas, en Belgique, en Pologne, en France, en Hongrie, au Canada et, depuis peu, aux Emirats Arabes Unis. Les activités d'exportation s'étendent, en outre, aux pays suivants : Danemark, Norvège, Suède, Finlande, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Serbie, Hongrie, Irlande, Russie, Japon.

Contact presse

Cap & Cime
8 rue Royale - 75008 Paris
01 44 50 50 57
www.capetcime.com